

Direction : Direction Générale

Secrétariat Général

REF : SECGEN2008060

Signataire : MG/MD

OBJET : Désignation de représentants au conseil d'administration de l'association Aubervacances-Loisirs

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de l'association Aubervacances-Loisirs du 10/12/2003, plus particulièrement les articles 8 et 10,

A la majorité des membres du conseil, les membres des groupes "Tous ensemble pour Aubervilliers" et "Aubervilliers, en marche pour le changement" ayant voté contre, Mme DESCAMPS du groupe "Union du nouvel Aubervilliers" s'étant abstenue, Bernard VINCENT étant absent,

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Désigne 6 représentants au conseil d'administration de l'association Aubervacances-Loisirs :

- Véronique HAMMACHE
- Véronique MARIE
- Christine RATZEL-TOGO
- Djida MADI
- Jeannine VANNIER
- Lway-Dario MALEME

Le Maire